

<b>Unité de rattachement :</b>	<b>No : 2420</b>	<b>Nom : Didactique des langues</b>
--------------------------------	------------------	-------------------------------------

<b>Code CAFF : 7502</b>
-------------------------

<b>Sigle :</b>	<i>DLS3110</i>	<b>Espace réservé au Bureau des études</b> Code CAFF confirmé :
<b>Titre complet :</b>	Internship 3: Teaching English as a Second Language in Secondary Schools	
<b>Titre abrégé :</b>		
<b>Crédits :</b>	7	
<b>Objectifs du cours :</b>	This internship course aims to prepare students to manage an ESL classroom at the secondary level. It also seeks to strengthen the connection between theory and practice, enhance students' reflective analysis skills, and develop their ability to adapt teaching strategies to diverse student needs and classroom contexts.	
<b>Sommaire du contenu :</b>	This internship course prepares students to appropriate ESL disciplinary programs at the secondary level. It emphasizes planning effective teaching and learning sequences, using strategies that promote student engagement, and adapting teaching to address classroom diversity. Areas of focus include classroom management, creating supportive learning environments, assessing student competencies, and fostering collaboration among colleagues, families, and the broader school community.	
<b>Compétences professionnelles en enseignement :</b>	Ce cours favorise le développement des compétences professionnelles en enseignement suivantes: 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12 et 13	
<b>Modalités d'enseignement :</b>	Le cours inclut 12 séminaires de 3 heures, avant, pendant et après le stage. Stage d'une durée de 30 jours consécutifs (6 semaines). Prise en charge de la tâche d'enseignement à 75% après quelques jours d'observation.	
<b>Conditions d'accès :</b>	Être une personne étudiante au baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde. Avoir une moyenne cumulative de 2,0 ou plus et avoir réussi un minimum de 14 cours du programme précédant ce stage, en plus des cours de formation pratique (siglés DLS) et répondre aux conditions générales d'accès aux stages.	
<b>Cours concomitant(s) :</b>		
<b>Préalable(s) :</b>	DLS2110 Internship 2: Teaching English as a Second Language in Primary Schools	

**Justifications et informations complémentaires**

Réponses obligatoires

A. À quels besoins répond ce cours? Quels sont les éléments qui en justifient la création?

Ce cours-stage est actualisé dans le contexte de la refonte du programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde afin de s'arrimer au nouveau Référentiel de compétences de la profession enseignante. Il répond au besoin de la formation pratique des personnes étudiantes au baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde. Nous avons inséré davantage de séminaires de préparation au stage en fusionnant ce cours-stage avec DLS3005- Préparation au stage 3 en enseignement de l'anglais, langue seconde au primaire.

B. Dans quel(s) programme(s) s'insère-t-il ? *Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde*

C. Ce cours constitue-t-il la modification en tout ou en partie d'un ou de plusieurs cours actuels du répertoire? Non  Oui

**Si oui :** Quel(s) cours remplace-t-il? : Il remplace le DLS3005 Preparation for Internship 3 : ESL at the Secondary Level et le DLS3105 Internship 3: ESL at the Secondary Level

Dans quel(s) programme(s) le remplacement doit-il être effectué? (Cochez la situation qui s'applique.)

Dans tous les programmes où le cours est offert.

Seulement dans certains programmes. Énumérez ces programmes : Baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde

D. À quelle fréquence prévoit-on offrir ce cours (nombre de groupes-cours par année et par trimestre)? Ce cours-stage sera offert 1 fois par année, au trimestre d'automne à un groupe-cours.

E. Dans quelle catégorie devrait se classer ce cours : magistral, atelier, technique, stage d'enseignement ou stage professionnel?

Magistral : indiquer le maximum pédagogique: .

Atelier : indiquer le maximum pédagogique:

Technique : veuillez indiquer le local particulier demandé \_\_\_\_\_

**Stage en enseignement : 14 (1 tâche)**

Stage professionnel

**Confirmation de la catégorie du cours par le Bureau des études :**

F. S'agit-il d'une activité dont l'évaluation se fera selon le type succès-échec?

Non  Oui  et la demande a été autorisée par la doyenne ou le doyen conformément au R5 (art.7.7) ou au R8 (art.9.6.1 i)

G. S'il s'agit d'une activité de cycles supérieurs soumise à une évaluation par un jury, sera-t-elle évaluée par une mention (Excellent, Très bien, Bien, Échec)? Non  Oui

H. La création de ce cours implique-t-elle des ressources additionnelles (ressources humaines, incluant les auxiliaires d'enseignement, ou ressources matérielles et physiques)? Non  Oui

**Si oui**, précisez les ressources qui sont requises :

**Exigences de qualification pour l'enseignement (à titre indicatif) :**

**Diplôme :**

Détenir un diplôme de maîtrise en lien avec la didactique des langues secondes (ou dans un domaine connexe).

ET

Détenir un brevet d'enseignement en anglais langue seconde.

**Expérience:**

Expérience en enseignement de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins trois (3) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois au secondaire. Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du département de didactique des langues.

ET

Démontrer une connaissance approfondie des programmes de formation en vigueur et du *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante* (ministère de l'Éducation du Québec, 2020).

**Équivalence**

Scolarité de cycle supérieur d'au moins quinze (15) crédits acquise dans les cinq (5) dernières années dans le domaine de la didactique des langues secondes (ou dans un domaine connexe).

ET

Détenir un brevet d'enseignement en anglais langue seconde.

ET

Expérience en enseignement de l'anglais langue seconde (à titre de personne enseignante ou conseillère pédagogique) d'au moins trois (3) ans dans les dix (10) dernières années dans le système scolaire québécois au secondaire. Toute personne avec de l'expérience d'enseignement équivalente, mais hors Québec, devra démontrer sa connaissance du contexte québécois dans sa lettre d'intention ou dans le cadre d'une entrevue avec le comité pédagogique ou la direction du département de didactique des langues.

ET

Expériences d'accueil et d'encadrement de stagiaires (au moins trois expériences).

ET

Démontrer une connaissance approfondie des programmes de formation en vigueur et du *Référentiel de compétences professionnelles de la profession enseignante* (ministère de l'Éducation du Québec, 2020).

---

Signature de la direction du département

---

Date

### Évaluation par la Faculté/École des coûts associés à ce cours

<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun coût	
<input type="checkbox"/>	Coûts totaux évalués à :	\$

#### S'il y a des coûts associés à ce cours :

<input type="checkbox"/>	Les coûts seront puisés à même l'enveloppe budgétaire de la Faculté/École.
<input type="checkbox"/>	Budget demandé (voir tableau joint)

---

Signature de la direction administrative de la Faculté/École

---

Date